



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4675

Attribution d'une subvention de 3 000 euros au Comité Départemental du Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'organisation de la 4e édition de l'Open d'Apnée de Lyon le 25 mai 2019

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4675 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS AU
COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE ET LYON
METROPOLE DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'ETUDES
ET DE SPORTS SOUS-MARINS POUR L'ORGANISATION
DE LA 4E EDITION DE L'OPEN D'APNEE DE LYON LE 25
MAI 2019 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

Depuis 2016, le Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins organise chaque année l'Open Apnée Lyon. Il s'agit d'une compétition d'apnée par équipes. Chacune d'elles est composée de 2 femmes et 3 hommes, une règle de mixité à défaut de pouvoir mettre en place la parité, les pratiquants de l'apnée restant essentiellement des hommes.

Pour les compétiteurs, ce rassemblement est l'occasion de réunir des personnes qui se sont croisées dans le circuit classique des compétitions et se retrouvent pour un évènement exceptionnel.

Lors de la 3^e édition en 2018, 12 équipes rassemblant 60 apnéistes de 6 nations européennes différentes se sont affrontées dans 5 épreuves : l'apnée statique, l'apnée dynamique avec palmes, l'apnée dynamique sans palmes, le Speed 100 (nager un 100 mètres le plus rapidement possible) et le 16 x 50 mètres. Chaque apnéiste doit participer à 2 épreuves uniquement, ces épreuves ne devant pas être successives dans le planning.

Pour cette nouvelle édition organisée le 25 mai 2019 au Centre Nautique Tony Bertrand, les organisateurs attendent environ 500 spectateurs. 50 bénévoles seront mobilisés, dont 15 juges et 12 apnéistes de sécurité.

L'Open Apnée Lyon prévoit cette année encore l'accueil de compétiteurs en situation de handicap physique, sans règlement spécifique pour ces athlètes qui seront intégrés aux équipes de personnes valides. L'année dernière, l'inclusion de personnes à mobilité réduite à l'Open Apnée Lyon était une première nationale.

Le budget prévisionnel de cette compétition s'élève à 29 768 €

Le Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 3 000 €

Parce que cet évènement permet de faire découvrir l'apnée au plus grand nombre au CNTB qui accueillera librement et gratuitement le public et aux compétiteurs de se préparer à d'importantes échéances mondiales, je propose qu'une subvention de 3 000 € soit allouée au Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'organisation de la prochaine édition de l'Open Apnée Lyon.

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 000 € est allouée au Comité Départemental Rhône et Lyon Métropole de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins pour l'organisation de la 4^e édition de l'Open Apnée Lyon le 25 mai 2019 au Centre Nautique Tony Bertrand à Lyon.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT